01 BP : 386
(+229) 21 30 06 56
www.cnhu-hkm.org
prmp.cnhu.hkm@gmail.com

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA

Objet : Sélection d'un prestataire pour la désinfection et le nettoyage de certains services techniques du CNHU-HKM (accord cadre à bons de commande d'une durée de 24 mois).

Référence SIGMAP : S_DG_85794

Avis n° : 24/15/MS/CNHU-HKM/PRMP/SP-PRMP/DMDAC/STFS/SA

Identification de la procédure : Appel d'offres ouvert national.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics révisé du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA (CNHU-HKM) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 18 décembre 2024.

BON A LANCER

2. Le CNHU-HKM a obtenu dans le cadre de son budget) des fonds propres, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché **S_DG_85794** relatif à la désinfection et le nettoyage de certains services techniques du CNHU-HKM (accord cadre annuel à bons de commande de 24 mois).

3. Le CNHU-HKM sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour assurer le nettoyage, l'assainissement, l'entretien et le bionettoyage de l'unité de néonatologie, l'unité de dialyse, la CUAU, la CUPAR et leurs environnements immédiats.

Aucune variante technique n'est autorisée. Ce *service* est à exécuter au Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga dans les services concernés et donnera lieu à un accord cadre à bon de commande d'une durée de vingt-quatre (24) mois pour compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur **Espoir Hervé Yélognissè ZITTI**, Personne Responsable des Marchés Publics par intérim du CNHU-HKM, Tél. : **+229 01 55 01 47 66**, mail : **prmp.cnhu.hkm@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II, les matins de **8 heures à 12 heures 30 minutes** et les soirs de **14 heures à 17 heures 30 minutes**, heures de Cotonou à compter du 31 / 12 / 2024.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien ménager et du bio-nettoyage des sols, surfaces et locaux justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un responsable ayant le niveau master en Santé Publique spécialité Hygiène Hospitalière et Sécurité des Patients ou équivalent avec au moins trois (03) ans d'expérience : fournir copie légalisée du diplôme, la pièce d'identité légalisée, le curriculum vitae, fournir les preuves de l'appartenance de ce personnel à l'entreprise (déclaration CNSS) ou le contrat d'assistance technique signé entre le personnel et la structure.
- Disposer d'un personnel (30 agents) ayant une formation continue en Hygiène Hospitalière et ou en Prévention et Contrôle des Infections avec des expériences en bio-nettoyage et entretien des surfaces et locaux en milieu de soins, prouvées par au moins deux (02) attestations de service fait.

  NB : Les années d'expériences seront décomptées à partir de l'année d'obtention du diplôme

- Disposer du matériel dont la liste est indiquée à la sous-section C. « Critère d'évaluation et de qualification ».
- Avoir exécuté avec satisfaction au moins un (01) marché similaire au cours des trois dernières années (2021 ;2022 et 2023) et de l'année en cours (2024) d'entretien ménager et de bio-nettoyage des sols, surfaces et locaux d'un montant d'au moins cent seize millions (116 000 000) FCFA ; prouvé par les procès-verbaux de réception et les contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin).

Exigence financière :

BON A LANCER

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit nécessaire à l'exécution du marché d'un montant égal à douze millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois (12 083 333) FCFA ;
- Disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant de cent quarante-cinq millions (145 000 000) FCFA justifié par les états financiers certifiés des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI doivent être en originale ou en copies simples.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

Exigences techniques et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de l'entretien ménager et du bio-nettoyage des sols, surfaces et locaux justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un responsable ayant le niveau master en Santé Publique spécialité Hygiène Hospitalière et Sécurité des Patients ou équivalent avec au moins cinq (05) ans d'expérience : fournir copie légalisée du diplôme, la pièce d'identité légalisée, le curriculum vitae, fournir les

preuves de l'appartenance de ce personnel à l'entreprise (déclaration CNSS) ou le contrat d'assistance technique signé entre le personnel et la structure.

- Disposer d'un personnel (30 agents) ayant une formation continue en Hygiène Hospitalière et ou en Prévention et Contrôle des Infections avec des expériences en bio-nettoyage et entretien des surfaces et locaux en **milieu de soins**, prouvées par au moins deux (02) attestations de service fait
- Disposer du matériel dont la liste est indiquée à la sous-section C. « Critère d'évaluation et de qualification ».

BON A LANCER

NB : Les années d'expériences seront décomptées à partir de l'année d'obtention du diplôme.

Exigences financières :

- Fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit nécessaire à l'exécution du marché d'un montant égal à douze millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois (12 083 333) FCFA
- Fournir une attestation de responsabilité civile professionnelle en cours de validité pour couvrir le risque contractuel d'un montant de **cent cinquante-neuf millions cinq cent mille (159 500 000) francs CFA.**
- Fournir un bilan d'ouverture et les états financiers des années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'OECCA du Bénin et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant mention DGI.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

7. Le délai de réalisation des prestations est de **vingt-quatre (24) mois**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 31 / 12 / 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé dans le bloc

administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. MAGA « CNHU-HKM », Avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Tél 00 229 01 55 01 47 66. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par acheminement par la poste aérienne pour l'étranger et la poste nationale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

BON A LANCER

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé dans le bloc administratif du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU HKM » avenue Pape Jean-Paul II à Cotonou Bénin Tél : 01 55 01 47 66, les matins de 08 heures à 12 heures 30 minutes et les soirs de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures de Cotonou au plus tard le 27/ 01 / 2025 à 10 heures 00 minutes, heures de Cotonou. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle de réunion de la Direction Générale du Centre National Hospitalier Universitaire Hubert K. Maga « CNHU-HKM » située à côté du bureau du Directeur Général du CNHU-HKM, avenue Jean Paul II, Cotonou Bénin le 27 / 01 / 2025 à 10 heures 30 minutes, heures de Cotonou.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **un million quatre cent cinquante mille (1 450 000) Francs CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 30/12/2024

La Personne Responsable des Marchés publics par intérim

CENTRE NATIONAL HOSPITALIER UNIVERSITAIRE Hubert K. MAGA COTONOU
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Espoir Hervé Yélognissè ZITTI

BON A LANCER